Envoyé en préfecture le 20/12/2022

Recu en préfecture le 20/12/2022

Publié le 20/12/2022



FINANCES – Demande de subvention au titre de la DETR-DSIL – Projet de rénovation

ID: 045-214502692-20221212-2022\_085-DE

# **EXTRAIT DES DELIBERATIONS**DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-AY

#### CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DECEMBRE 2022

#### N° 2022-085

## FINANCES – Demande de subvention au titre de la DETR-DSIL – Projet de rénovation du groupe Chabassol

Le Conseil municipal de la Commune de Saint-Ay (Loiret), légalement convoqué le 12 décembre 2022, s'est réuni en session ordinaire, à la salle de réunion de la mairie annexe, à 20h30, sous la présidence de monsieur Frédéric CUILLERIER, Maire.

#### Présents:

Frédéric CUILLERIER, Pascal FOULON, Marie-Françoise QUERE, Dominique RENAULT, Valérie LABOUACHRA, Serge LEBRUN, Isabelle BRIARD, Eric DODET, Carl LEQUERTIER, Raymond DOUARE, Jean-Luc FOURNIER, Daniel BOCQUET, Christiane BRESSION, Bruno GUITTARD, Christine ADRIAN, Sylvie CLERC, Florence MARQUES DA SILVA.

En exercice: 22 Présents: 17 Votants: 20

#### Excusés:

Jean-Marc MASSE, Joël GIRARD, Charline MARTINEAU

#### Pouvoirs:

Jean-Marc MASSE à Eric DODET
Charline MARTINEAU à Isabelle BRIARD
Joël GIRARD à Dominique RENAULT

Secrétaire auxiliaire : Adeline LOISEAU



FINANCES – Demande de subvention au titre de la DETR-DSIL – Projet de rénova

ID: 045-214502692-20221212-2022\_085-DE

Monsieur le Maire expose que le projet de rénovation thermique du Groupe Chabassol, dont le coût prévisionnel est estimé, sur la base de devis à 401 485,87 € H.T soit 481 783,04 € T.T.C

Ce projet est éligible à la DETR-DSIL, en s'inscrivant dans la catégorie 1 des grandes priorités rénovation thermique.

Le plan de financement prévisionnel de cette opération est le suivant :

#### Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

ADOPTE le projet de rénovation thermique du Groupe Chabassol pour un montant estimatif de 401 485,87€ H.T.;

ADOPTE le plan de financement ci-dessous ;

Dépenses	H.T	T.T.C	Recettes	H.T
Maitrise d'œuvre	40 000,00€	48 000,00€	DETR/DSIL (30%)	120 445,76€
Travaux	361 485,87€	433 783,04€	Région - CRST - Pays Loire Beauce (40%)	160 594,35€
			Fonds Vert (10%)	40 148,59€
			Autofinancement (20%)	80 297,17€
Total	401 485,87€	481 783,04€	Total	401 485,87€

SOLLICITE une subvention de 120 445,76 € H.T au titre de la DETR/DSIL 2023, soit 30% du montant du projet ;

CHARGE Monsieur le Maire de toutes les formalités.

### ADOPTÉ À L'UNANIMITE

Pour extrait certifié conforme A Saint-Ay, le 20 DEC. 2022

Frédéric CUILLERIER

Compte-tenu de la transmission en Préfecture le 2 0 DEC. 2022

Et de l'affichage le 20 DEC. 2022

Pour le Maire,

La Directrice Générale des services, Aurélie PLUMEJEAUD.